Cinquante-neuvième année. - N ° 32 A Vendredi 14 février 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4

01 – AIN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE

Ventes et cessions

414 230 870 RCS Bourg-en-Bresse.
MG CONSTRUCTIONS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 200000.00 EUR.
Adresse : 70, Impasse des Barmettes, ZA des 2 B, 01360 Béligneux.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet de fusion Société absorbante : MG CONSTRUCTIONS Forme : société par actions simplifiée Adresse du siège : 70 Impasse des Barmettes ZA des 2B 01360 BELIGNEUX Capital : 200 000 euros Numéro unique d'identification : 414.230.870 Lieu d'immatriculation : RCS BOURG EN BRESSE Société absorbée : JOUVENT BATIMENT Forme : société par actions simplifiée Adresse du siège : Lieu-dit les Barbiers 136 Chemin des Bonates 01440 VIRIAT Capital : 8 000 euros Numéro unique d'identification : 443.972.641 Lieu d'immatriculation : RCS BOURG EN BRESSE Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 5 017 597 euros Passif : 4 019 333 euros Actif net apporté : 998 264 euros Rapport d'échange des droits sociaux : la totalité des actions composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenues par la même société mère (fusion de sociétés sœurs), il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante MG CONSTRUCTIONS, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Montant prévu de la prime de fusion : néant Date du projet commun de fusion : 29 décembre 2024 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Le 4 février 2025 au Greffe du Tribunal de Commerce de BOURG EN BRESSE au nom de la société MG CONSTRUCTIONS et de la société JOUVENT BATIMENT.